

Image not found or type unknown



vente d'un bien avant succession

Par **isiman**, le **17/08/2011** à **13:33**

bonjour, ma question est la suivante :mon père avait mis en vente son mobil'home bien avant son décès .J'ai pris rdv avec un notaire dans 12 jours mais il se trouve qu'un acheteur est très intéressé et pressé . Donc est-il possible , comme tous les héritiers sont d'accord de poursuivre cette vente en remettant le produit de cette vente au notaire ? merci d'avance de vos réponses